



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LANDES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°40-2019-025

PUBLIÉ LE 18 MARS 2019

# Sommaire

## DDTM

40-2019-03-15-001 - Décision nommant Gilles DROUET correspondant POLMAR (1 page)

Page 3

DDTM

40-2019-03-15-001

Décision nommant Gilles DROUET correspondant  
POLMAR

PRÉFET DES LANDES

Arrêté DDTM40/SG/ARJ/2019 n°38

**DÉCISION NOMMANT GILLES DROUET  
CORRESPONDANT POLMAR**

Le directeur départemental,

VU l'arrêté du premier ministre en date du 22 décembre 2017, portant nomination de M. Thierry MAZAURY, dans ses fonctions de directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM) des Landes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 39-2019-BCI en date du 10 janvier 2019 donnant délégation de signature à Monsieur Thierry MAZAURY ;

VU l'instruction relative à la mission des correspondants POLMAR départementaux dans les DDI du 07 octobre 2014 ;

**DÉCIDE**

**Article 1** : Monsieur Gilles DROUET, ingénieur divisionnaire agriculture environnement, adjoint risque au chef du service aménagement et risque est nommé , en sus de ses fonctions :

**Correspondant POLMAR pour la DDTM 40 à compter du 18 mars 2019**

**Article 2** : La présente décision DDTM40/SG/ARJ/2019 n°38 sera déposée au Secrétariat Général pour être notifiée à qui de droit.

Fait à Mont-de-Marsan, le **15 MARS 2019**

Le directeur départemental,



Thierry MAZAURY

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois.

Notifié le : 18 mars 2019

Signature de l'intéressé :

L'adjoint du SAR  
  
G. DROUET

**Destinataires** : Intéressé (2 dont 1 pour notification) – SAR – SG – SPEMA